

À VENIR...

MARDI 2 FÉVRIER 2010 À 17H30, AU PETIT PALAIS

FAUT-IL REPENSER LE TRAVAIL POUR CRÉER DE LA RICHESSE AUTREMENT?

Après 40 ans durant lesquels le chômage aura été au centre des politiques publiques, la valeur travail sera-t-elle toujours aussi structurante de nos modes de vie en 2020? À partir du moment où la satisfaction des besoins essentiels sera assurée pour tous, notamment grâce à un revenu d'existence universel,

et que le bonheur ne se mesurera plus à l'aune de la richesse monétaire accumulée, peut-être accepterons-nous de travailler autrement, pour accorder davantage de temps à l'engagement collectif, à la sphère personnelle et à l'éducation tout au long de la vie. Cette reconfiguration des temps sociaux et ce

partage de la richesse produite ne pourra se faire que sur les territoires précurseurs : ceux qui seront à l'échelle adéquate pour relocaliser des emplois, impulser des dynamiques de réseau et de polarisation d'entreprises, et construire des modèles de travail communautaires, coopératifs et d'insertion.

INTERVENANTS

Marc Benaïche, président du système productif local Paris Mix.

Ce SPL rassemble plus d'une trentaine de structures, notamment Mondomix, travaillant dans le secteur des musiques du monde. Il permet de mutualiser, de développer et d'innover en créant une dynamique de réseau.

Bernard Benattar, fondateur de l'Institut européen de philosophie pratique.

Cette structure rassemble des philosophes, des sociologues et des psychologues spécialisés dans l'animation, la formation et la médiation dans les organisations publiques et privées, auprès des opérateurs, des cadres ou des dirigeants.

Jean-Baptiste de Foucauld, fondateur de Solidarités nouvelles face au chômage.

Avec sa centaine de groupes locaux de solidarité et ses 1200 bénévoles, l'association accompagne plus de 2000 demandeurs d'emploi en permanence et les oriente vers des emplois associatifs temporaires.

Stéphane Veyer, directeur général de Coopaname.

Coopaname réunit près de 400 activités économiques dans une même coopérative ouvrière de production. Ensemble, les coopanameiens construisent une "mutuelle de travail" et réinventent l'entreprise là où celle-ci a disparu.

RDV

02 MARDI 02 FÉVRIER 2010
17H30 - PETIT PALAIS
"Faut-il repenser le travail pour créer de la richesse autrement?"

03 MARDI 16 FÉVRIER 2010
17H30 - PETIT PALAIS
"Comment concilier territoires responsables et sobriété heureuse?"

BLOG

<http://utopiades.arenidf.org>

Contact
d.sellier@arenidf.org

WWW

→ www.arenotech.org/

arenotech_indice.htm

→ www.febea.org

→ www.territoires-de-demain.org

→ www.thetransitioner.org

Rédaction

Raphaël Mège
<http://bouldegomme.blogspot.com>

Design graphique

Atelier Chévara etc.
<http://www.atelier-chevara.com>

Photos

MédiéTIC
Réalisé avec la participation de Mona Bernia, Vincent David, Dominique Sellier



LE JOURNAL DES DÉBATS
PROSPECTIVE
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

LES UTOPIADES DE L'ARENE - CYCLE 3 LES TERRITOIRES PRÉCURSEURS D'UNE ÉCONOMIE PLURIELLE EN 2020

Pour la troisième année consécutive, l'Arene (Agence régionale pour l'environnement et les nouvelles énergies) organise les Utopiades, cycle de trois débats "Prospective et développement durable en Île-de-France". Pour l'édition 2009-2010, l'Arene a convié deux partenaires, l'Atelier (Centre de ressources régional de l'économie sociale solidaire) et la Mairie de Paris, à mener avec elle une réflexion prospective sur le thème des Territoires, précurseurs d'une économie plurielle en 2020.

Un sujet vaste, approfondi à partir de questions plus ciblées :

- **Vers une économie humaine et écologique grâce à l'intelligence collective ?**
- **Quel travail demain pour une autre forme de richesse ?**
- **Comment concilier territoires responsables et sobriété heureuse ?**

Les réflexions dégagées lors des Utopiades seront autant de pistes concrètes dont les territoires pourront se saisir pour expérimenter puis initier de nouvelles pratiques économiques, conscientes de la nécessité de respecter, avant toute chose, l'Homme et l'environnement.

Organisateurs

Arene → www.arenidf.org

Atelier → www.atelier-idf.org

Mairie de Paris → www.paris.fr



VERS UNE ÉCONOMIE HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE GRÂCE À L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ?

Depuis des années, la finance est déconnectée de l'économie "réelle", de la souveraineté alimentaire et des grands équilibres écologiques. Peut-on alors imaginer dès aujourd'hui et pour demain une économie qui mette l'innovation, la production et la consommation au service des besoins planétaires ?

Pour les tenants de l'économie classique, les technologies vertes (greentechs) seraient la nouvelle frontière qui, tout en protégeant l'humanité des risques environnementaux, offriront des emplois et une croissance pérenne.

Si ce futur technique peut être porteur d'espoir, permettra-t-il de réduire les inégalités, de créer du lien social et de contribuer au bonheur ?

En effet, l'innovation technologique est catalyseur de changement, mais faire advenir une économie plus humaine et plus écologique impliquera la prise en compte des aspirations profondes des citoyens et la création d'espaces physiques et symboliques dans lesquels les différentes classes sociales pourront vivre ensemble.

Des processus d'intelligence collective et des modes de financement éthiques et solidaires seront alors nécessaires pour imaginer ces territoires de demain.

EN PRÉAMBULE...

La première soirée du 3^e cycle des Utopiades nous a menés au cœur d'une question essentielle : comment mieux vivre ensemble ? Le modèle de société qui domine actuellement a, de l'avis général, accéléré une logique individualiste, la recherche du profit maximal, une course à la consommation, en deux mots une vision "court-

termiste" qui a profondément affecté les rapports humains et malmené l'environnement. Penser aujourd'hui comment mieux vivre ensemble demain est un impératif auquel il serait dangereux de se soustraire. Il s'agit d'un enjeu à la fois social, économique et écologique, qui concerne tous les acteurs de nos sociétés et nécessite





un effort de chacun d'entre eux. Effort d'ouverture, de partage, mais aussi d'innovation, de créativité, de transversalité, le tout fondé sur des valeurs communes identifiées dans un dialogue permanent entre les groupes sociaux-culturels, les acteurs en présence, les différents échelons territoriaux – ce que l'on peut englober sous le terme d'«intelligence collective», une notion largement explorée dans le débat.

Cet objectif peut paraître ambitieux, et même inaccessible si notre regard reste braqué sur le manque de courage politique et sur la pression des milieux financiers qui ont prévalu jusqu'à présent. Mais plusieurs éléments rendent plausibles un autre scénario pour l'avenir. Tout d'abord, l'horizon que nous nous fixons : 2020 viendra vite, mais les dix années qui nous séparent de cette échéance peuvent être mises à profit pour impulser des changements décisifs. Ensuite, la crise systémique que nous traversons : si elle n'a apparemment pas incité ses principaux responsables à adopter de nouvelles pratiques, elle a néanmoins

IL RESTE À CONVAINCRE LES RÉSISTANTS QUE «CE QUI FAIT LE TOUT EST SUPÉRIEUR À LA SOMME DES PARTIES»

marqué les esprits, rendant un large pan de la société plus réceptif à des propositions alternatives. Enfin, les expériences déjà en cours dans les territoires : menées aussi

bien par des individus ou des groupes de citoyens, que par des associations, des collectivités ou des entreprises, elles sont encore dispersées mais proposent des pistes innovantes, utiles au plan social, rentables au plan économique, et surtout adaptables ou reproductibles par d'autres acteurs sur d'autres territoires. Si tout cela semble encore quelque peu hétérogène et utopique, il s'agit d'une utopie concrète dont les premières tentatives de concrétisation sont autant de signes d'espoir quant à notre capacité à nous renouveler et à mettre en pratique de nouveaux modèles de sociétés. Il reste à convaincre les résistants que «ce qui fait le tout est supérieur à la somme des parties», comme cela a été dit pendant le débat.

D'entrée de jeu, le ton a été donné par l'animateur de la rencontre, Walter Bouvais, directeur du magazine Terra Economica, sous la forme d'une injonction amicale adressée aux intervenants : «*Lâchez-vous !*». Cette invitation iconoclaste a été aussitôt adoptée et relayée par Marie-Pierre Digard, Laura Winn et Jean-Christophe Aguas, représentant respectivement l'Arene, l'Atelier et la Mairie de Paris, les trois institutions à l'origine de ces Utopiades, pour qui ce rendez-vous, au-delà d'un débat sans lendemain, doit contribuer à poser les jalons d'un nouvel état d'esprit en matière économique. **Ce journal, sorte de memento du premier débat des Utopiades 2009-2010, entend refléter la diversité des points de vue qui s'y sont exprimés en reprenant les principaux termes de la réflexion qui s'est engagée, dans une optique de prospective qui donne aux acteurs concernés du grain à moudre pour lancer les changements nécessaires.** ■

LES INTERVENANTS



KAROL SACHS
président de la Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives

Après une formation d'urbaniste, Karol Sachs a été en charge du développement local, de l'aménagement du temps et de la qualité de la vie au Ministère de l'environnement de 1976 à 1982, et conseiller dans plusieurs cabinets ministériels en France et en Pologne. Depuis

1982, il est chargé des finances éthiques et solidaires au sein du Crédit Coopératif. Il est aujourd'hui président de la Fédération Européenne de finances et Banques Éthiques et Alternatives (FEBEA), une structure qui réunit 25 banques, coopératives et autres institutions financières issues de 13 pays membres de l'Union Européenne ou de la zone de libre échange européen, qui ont pour but de financer les organisations actives dans le domaine de la finance éthique et leur pays.



LAURA GARCIA VITORIA
directrice scientifique de la Fondation des Territoires de Demain

D'abord enseignante à l'École Nationale d'Administration, à Paris IV-Sorbonne et à l'Institut National des Télécommunications (INT), Laura García Vitoria est aujourd'hui directrice scientifique de la Fondation des Territoires de Demain, une organisation qui entend aider à créer de nouveaux espaces de vie,

depuis un institut innovant de formation des acteurs territoriaux au centre de la France, jusqu'à des espaces nouvellement configurés destinés à l'entrepreneuriat et à l'innovation, en passant par les laboratoires vivants destinés à tisser de nouveaux liens d'imagination et de réalisation entre entreprises



JEAN-LOUIS OTHENIN-GIRARD
Fondateur de l'agence Accensy

Ancien directeur financier d'une PME cotée en bourse, Jean-Louis Othenin-Girard alterne les cours dispensés en école de management et de gestion, et l'accompagnement de projets

d'entreprises dans le domaine de l'économie sociale et solidaire au sein d'Accensy. Il essaie dans ce cadre d'impulser de nouveaux concepts d'entreprises comme celui des



CAROLINE CHABOT
administratrice de TheTransitioner.org

Caroline Chabot est administratrice de TheTransitioner.org, un organisme international, indépendant et à but non lucratif, de R&D en intelligence, conscience et sagesse collectives. Le fruit des recherches est directement offert au domaine public.

TheTransitioner.org travaille sur de nouvelles technologies et méthodologies destinées à développer les nouvelles formes d'intelligence collective pour l'humanité et les organisations qu'elle crée. Le développement des monnaies libres gouvernées par la société

civile est au cœur de ses engagements. TheTransitioner.org a également pour mission de former les personnes et organisations pionnières dans l'évolution du vivant social, au travers de séminaires, conférences, publications et événements médiatiques.

LES MONNAIES LIBRES

Le concept de «monnaie libre» est lié à l'idée d'un système monétaire décentralisé, par opposition au système financier centralisé qui prévaut à l'échelle planétaire, dans lequel l'émission et le contrôle de la monnaie sont dirigés par quelques institutions et imposés à la majorité. À l'inverse, dans un système monétaire décentralisé, les outils de compensation et d'émission monétaire sont donnés à chaque citoyen.

Une monnaie libre consiste en un ensemble de règles et processus qui définissent l'émission, l'évolution, la circulation et la consommation d'une monnaie ouverte, suffisante, décentralisée, peer-to-peer et démocratique, et vise notamment à résoudre le conflit qui résulte de la double nature de l'argent, à la fois instrument d'échanges et d'accumulation de richesse. Une monnaie libre appartient au domaine public, tout comme les logiciels ou les productions intellectuelles du logiciel libre. Elle est conçue, développée, testée, documentée et mise en circulation de manière collaborative, chacune de ses parties pouvant être transformée et améliorée par quiconque. La disparition des taux d'intérêts et de l'inflation servirait un objectif d'échange, de création, de partage, et limiterait fortement les risques de guerre, de spéculation et de financiarisation. Dans un tel système, chacun serait mesuré sur ce qu'il est, ce qu'il propose.

SITES

→ <http://www.thetransitioner.org> (chercher "Monnaies libres")
→ <http://wiki.thetransitioner.org/> (dans "Les monnaies libres en quelques mots")

Conte "Aurélié et ses cinq monnaies"

→ <http://connecteur.blogspirit.com/> (rubrique "archives")

technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui, pour Laura García Vitoria, «*permettent de diffuser les connaissances plus rapidement, mais aussi d'acquérir de plus en plus de connaissances*».

Les nouvelles technologies sont en effet devenues indispensables pour construire une intelligence collective à plus grande échelle, libérée des limites «*du nombre et de la distance*», souligne Caroline Chabot. Mais ces nouveaux modes de fonctionnement ne peuvent s'affranchir d'échanges monétaires réels, lesquels font débat. Si pour certains l'argent est au cœur des dysfonctionnements et des inégalités que l'on observe aujourd'hui, et appelle l'invention d'autres outils monétaires, pour d'autres il n'est qu'un outil neutre, et le problème réside dans

l'utilisation que l'on en fait. Les tenants de la première thèse, sans nier le rôle de l'argent dans le progrès de l'humanité, estiment qu'il faut à présent créer d'autres outils pour permettre des échanges plus égalitaires, tels que les monnaies libres. «*Pour nous, explique Caroline Chabot, les monnaies libres sont libres de création, et sont créées par les communautés qui veulent s'en servir. Dans les monnaies libres, il n'y a pas que l'échangeable, le mesurable, il y a aussi le reconnaissable. Il y a aussi la notion de délai, de la qualité de l'expertise utilisée.*»

«**Pourquoi pas ?**», répond Karol Sachs, avant d'ajouter qu'avant tout, «*l'enjeu c'est de créer des solidarités sur les territoires, de parler entre soi, de travailler en intelligence collective. La monnaie locale est un moyen, et un moyen*

secondaire. Le problème n'est pas dans la recherche d'un outil nouveau», même si l'on peut admettre certaines exceptions. Ainsi lors de la banqueroute de l'Argentine, en 2001 : «*Il n'y avait plus de banques, il fallait se débrouiller. La population a inventé un système d'échange de services contre des prestations en nature.*»

Et de conclure : «*Le défi de toutes les sociétés actuellement, riches et pauvres, ce sont les inégalités qui se creusent sur l'accès aux biens. Une frange de population est dans l'opulence, une fraction de plus en plus grande en est exclue. Le défi de l'intelligence collective dans l'économie sociale et solidaire c'est d'essayer, à partir de ces outils neutres, de reconquérir une répartition convenable des richesses et une société moins agressive vis-à-vis de l'environnement.*» ■

EN FIN DE COMPTE

Les dix années qui s'ouvrent seront certainement décisives au regard des défis sociaux, écologiques, économiques qui se posent aux sociétés contemporaines.

L'intelligence collective offre un cadre de réponse raisonnable, qui implique un revirement de la plupart des acteurs publics et privés. Il s'agit probablement en premier lieu d'une question de démocratie : le pouvoir politique et les décisions doivent se rapprocher des citoyens et des catégories intermédiaires, sans pour autant tomber dans le clientélisme. De la même

façon, les citoyens doivent impérativement revendiquer puis nourrir des espaces collectifs d'échanges et de décisions, et donc dépasser un certain dégoût, aujourd'hui bien installé, de la chose politique.

C'est dans cette optique que l'échelon territorial apparaît plus que jamais comme l'espace idéal d'imagination et d'élaboration d'un futur qui saurait concilier épanouisse-

ment individuel, développement collectif, respect de l'environnement et efficacité économique. Reste à trouver les modes d'organisation politique qui, aux plus hauts niveaux, seraient à même d'orchestrer une intelligence collective sur de mêmes bases, avec la même sagesse, mais à une plus grande échelle et avec une plus grande ampleur...



📌 (Extraits d'un article publié sur le site de la Fondation des Territoires de demain : <http://territoires-of-tomorrow.org>).

La question des outils se pose dès lors que l'on a abordé les méthodes possibles.

Les outils, ce sont d'abord les cadres physiques dans lesquels ce changement peut s'exercer. Deux d'entre eux ont été évoqués pendant le débat.

PISTES

Premier d'entre eux, le système coopératif, bien ancré dans le paysage économique, favorise une autre relation entre le salarié et son entreprise, le client et le fournisseur, etc.

Ce système a évolué avec la création, en 2002, de la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif), une « structure très particulière, extrêmement intéressante dans sa conception et qui a du mal parfois à marcher parce qu'elle n'est pas très bien utilisée », remarque Jean-Louis Othenin-Girard.

« La gouvernance et la décision dans ces sociétés impliquent les salariés, les collectivités territoriales, les fournisseurs, les clients, autant de collègues que l'on veut. Les décisions sont collégiales, ça oblige à discuter. » Mais il prévient aussi : « Le plus gros frein de ces Scic va être culturel : il faut qu'en France on évolue ses positions les uns contre les autres, à quelque chose où l'on défend des valeurs communes, où l'on discute ensemble et où

ET OUTILS

les actionnaires ont une place, mais ils n'ont qu'une place, pas la seule place. » Ces principes étant posés d'emblée, le système coopératif, à la fois démocratique et transparent dans son fonctionnement, est probablement le meilleur garde-fou contre la recherche de profit maximum à moindre coût et dans un temps minimum.

Second cadre évoqué dans les débats, orienté celui-ci vers le partage et la co-création : les laboratoires vivants développés dans les territoires. « Ils constituent le système par excellence de construction de l'économie de demain dans lequel l'innovation et la recherche orientée sur l'usage de l'utilisateur dans des conditions réelles constituent

la démarche majeure de l'élaboration des services, voire de nouvelles structures sociales. (...) Ce dispositif recouvre tout à la fois une « région fonctionnelle », des villes, villages, zones rurales ou zones industrielles ou tout contexte de la vie réelle, mais aussi des partenariats public-privé-civique, des entreprises, agences publiques, universités, instituts et utilisateurs (...) en vue de la création, du prototypage et de la validation de nouveaux services ou produits. Ce sont en fait des plates-formes européennes et internationales d'innovation collaborative et co-créatrice où l'utilisateur a toute sa place et où il se trouve mis en situation de contribuer le plus largement possible. Cela ne suppose rien de moins que de développer

des outils et des méthodologies communes à cette fin ». Créés aux États-Unis et d'abord mis au service des entreprises, ces laboratoires se sont ensuite exportés en Europe, en Amérique latine, dans les pays de la Méditerranée et sur le continent africain, et ont développé une approche sociale en réunissant en leur sein population, experts, scientifiques, artistes, etc. Tournés vers les nouvelles technologies, ils « permettent de faire travailler tout le monde et favorisent les échanges de connaissances entre chacun. On y crée du virtuel mais aussi du réel, on crée même de l'économie locale », précise Laura García Vitoria. Comme leur nom l'indique, il s'agit de lieux d'expérimentation où, à petite échelle, on s'essaye à une forme d'intelligence collective fondée sur le partage des savoirs. Dans leur diversité, ils constituent autant de lieux

« DANS LES MONNAIES LIBRES, IL N'Y A PAS QUE L'ÉCHANGÉABLE, LE MESURABLE, IL Y A AUSSI LE RECONNAISSABLE »

pouvant donner des pistes d'action collective pour un futur proche.

Échanger : comment ?

À côté du cadre de l'activité proprement dit, se pose la question des outils pouvant faciliter ces nouveaux modes de fonctionnement – c'est-à-dire à les rendre possibles, les faire connaître, les expliquer, les adapter. Les plus évidents, désormais adoptés et utilisés par tous, sont les Nouvelles

LES

D'une certaine façon, le changement est déjà à l'œuvre... ou en tout cas, ses acteurs sont déjà en place. Tout le monde s'accorde en effet sur l'importance d'impulser une nouvelle « manière de faire », ou plutôt « manière d'être » en matière économique, où chacun des acteurs existant (re)trouve sa place, mais avec désormais une ambition sociale forte et partagée.

Àu premier rang d'entre eux, les entreprises. Si les excès de certaines, souvent de grandes entreprises transnationales, ont jeté le soupçon sur quasiment toute une famille d'acteurs, l'entreprise demeure unanimement perçue comme indispensable non seulement au plan du dynamisme économique et de l'innovation, mais aussi comme maillon essentiel dans des processus d'intégration, d'inclusion sociale. Pour cela, les circuits de décision doivent nécessairement être repensés. Car en effet, « qui décide ?, demande Caroline Chabot. Est-ce les actionnaires qui vont décider la variable de l'emploi, ou les gens qui travaillent et qui constituent la richesse de l'entreprise ? ». Aussi, revendique Jean-Louis Othenin-Girard, « au lieu de voir l'entreprise comme un système isolé du reste, une espèce d'entité qui vivrait dans un monde dans lequel elle est connectée et qui aurait comme unique but

PILIERES DU

de faire des profits, l'idée est de se dire qu'elle est intégrée socialement, socialement dans un système, et qu'elle doit prendre en compte l'ensemble des parties prenantes : voisinage, salariés, collectivités territoriales, fournisseurs, clients... ». Cette reconnaissance de son rôle social est d'ailleurs ce qui distingue une société coopérative d'une entreprise classique. « Que demande-t-on en tant qu'actionnaire ? », interroge Karol Sachs. « Dans un système classique, pour avoir 25 % de rentabilité, vous ne pouvez pas faire autrement que d'avoir des frais de gestion minimum, et la seule variable d'ajustement que vous avez, en tant que chef d'entreprise, c'est l'emploi. Donc vous coupez dans l'emploi. Si vous êtes dans une coopérative, l'argent n'est pas investi dans une

« DANS UNE COOPÉRATIVE, L'ARGENT N'EST PAS INVESTI DANS UNE OPTIQUE DE RENTABILITÉ MAXIMUM, MAIS POUR QU'ELLE PRODUISE LE SERVICE POUR LEQUEL VOUS Y ÊTES ENTRÉ. »

CHANGEMENT

optique de rentabilité maximum, mais pour qu'elle produise le service pour lequel vous y êtes entré. » Bien évidemment, il ne saurait être question d'imposer le système coopératif comme modèle d'entreprise ultime et définitif, mais il est une source d'inspiration pour un autre type de gouvernance.

Une responsabilité partagée

Cette évolution ne peut s'engager sans un rôle actif de la part des autres familles d'acteurs. Les associations et groupes de citoyen, par leur pression, peuvent influencer dans le bon sens. Mais c'est aussi à la puissance publique, l'Etat, les collectivités territoriales, « peut-être même l'Europe si on se projette dans les dix ans à venir, de dire quels sont les objectifs », affirme Karol Sachs. Pour ce dernier, « ce n'est pas l'entreprise en tant que telle qui est fautive ». En effet, poursuit Jean-Louis Othenin-Girard, « il y a une responsabilité étatique et des collectivités territoriales de prendre les choses en mains » en tant que donneurs d'ordres, en exigeant par

exemple des acteurs privés qu'ils intègrent des normes ou dispositifs sociaux et environnementaux.

Cela implique aussi de soutenir de nouvelles formes d'initiatives économiques et, pour Jean-Louis Othenin-Girard, de favoriser l'émergence « de nouveaux types d'entreprises, sur de nouveaux critères de valorisation », en profitant de chaque occasion pour « intégrer l'économie sociale et solidaire ». Pour y parvenir, il faut déjà « rassembler les réseaux un peu éparpillés : Avise, Ademe, Arene, etc., pour que le grand public y voie clair et que les entreprises puissent travailler en synergie ». Mais il faut aussi « re-territorialiser, redimensionner les échelles », pour reprendre les termes employés par Marie-Pierre Digard, présidente de l'Arène, en introduction au débat. « C'est le début de la fin des grandes entreprises, des entreprises nationales, selon Jean-Louis Othenin-Girard. On a besoin d'arriver à quelque chose de territorial, mais avec des compé-





tences qui sont du niveau des gens qui sont dans les très grosses entreprises». Dans les écoles de commerce, on propose de nouveaux cursus allant dans ce sens. Alors, ajoute-t-il, «on verra que le développement local, ça rapporte de l'argent, mais autrement qu'avec des économies d'échelle, d'une autre façon et en équilibrant la répartition de la richesse».

Agir dans les territoires

Les expériences menées par certains, notamment les «laboratoires vivants» (voir page 6) présentés par Laura García Vitoria, se fondent totalement sur cette notion de territoire. Ces laboratoires cherchent à développer une économie «basée sur l'identité des territoires», une approche en grande partie liée à l'idée d'une économie de la connaissance dans laquelle «les métiers sont très importants». À partir du moment où l'on développe les compétences, «on crée de l'économie et on développe l'économie locale, territoriale». Avec l'idée, également, de réhabiliter l'expérience passée. «Avant, les banquiers et les chefs d'entreprises n'étaient pas comme aujourd'hui. Je suis pour revenir à une économie comme il y avait au début de la révolution industrielle. Si on change cette société, si on vit de l'effort et de la connaissance de chacun, on construira non pas un monde parfait, mais on construira quand même un monde meilleur.» Au-delà de la dimension économique, il s'agit aussi, pour Caroline Chabot, de «faire société ensemble. Un schéma valable partout, à toutes les échelles». En effet, si la prospective nous amène à considérer avec une importance particulière l'échelon territorial, où se vivent de nombreuses expériences innovantes, où se noue un dialogue direct entre toutes les parties prenantes et où les

évolutions et les progrès sont le plus rapidement palpables, il est tout aussi important de «penser global», et de ne pas oublier un impératif majeur, l'«enjeu de solidarité entre tous les pays». L'intelligence collective doit donc se décliner au pluriel et dans une démarche interculturelle qui rend l'exercice sans doute plus compliqué, mais aussi plus enrichissant. ■

UNE QUESTION DE MÉTHODE(S)

En soi, l'intelligence collective n'est ni une recette, ni une méthode. Ce terme représente le cadre dans lequel une «économie humaine et écologique» peut advenir.

Comment, dès lors, avancer pour «faire société ensemble»? Il s'agit tout d'abord d'instaurer un véritable dialogue entre les différents acteurs en présence. Sur le papier, tout le monde trouvera toujours formidable l'idée de dialogue. Malgré tout, cela reste une démarche délicate, qu'un participant a résumée avec justesse lors du débat: «il s'agit de dialoguer, puis de parvenir à un accord entre personnes qui pensent différemment et ont des intérêts divergents.

CHACUN DONNE CE QU'IL SAIT ET, EN RETOUR, APPREND DES AUTRES

Un défi culturellement complexe en France!» Pour Jean-Louis Othenin-Girard, une façon d'y arriver est de rendre ce dialogue inévitable en jouant la transversalité. Pour cela, il serait nécessaire que chacun possède «moins de compétences techniques dans chacun des domaines» et soit ainsi poussé vers l'interaction. Il s'agit donc de «développer l'émulation plutôt que la compétition». Cette idée, valable au sein d'une entité comme l'entreprise aussi bien que dans une communauté de type villageoise, implique que chacun donne ce qu'il sait et, en retour, apprend des autres pour faire évoluer ses propres pratiques.

Dans les laboratoires vivants, toutes les couches de la société, politiques, institutionnels et société civile, participent ainsi à l'émergence d'une intelligence collective en

expérimentant dans les deux sens ce «partage interactif des connaissances et des savoirs», pour reprendre la définition qu'en donne Laura García Vitoria. Il y a là un «enjeu de transparence», selon Caroline Chabot, au sens où «chaque individu peut se réapproprier ses décisions, déterminer les valeurs qui sont importantes pour lui, au vu et au su de tout le monde, sans que ce soit confisqué par quelques-uns, comme cela se passe dans la situation actuelle. La créativité est à l'œuvre.» Ladite créativité est un élément clé du processus. Celle-ci peut et doit s'exercer à tous les niveaux, de l'entrepreneur au financier en passant par la collectivité, mais elle a besoin

LE FONDS COMMUN DE PLACEMENT FAIM ET DÉVELOPPEMENT

Créé en 1983 par le Crédit coopératif, à l'initiative du CCFD-Terre Solidaire, le Fonds commun de placement (FCP) «Faim et Développement» est le premier fonds de partage ayant vu le jour en Europe et, à ce jour, le plus important existant en France. La demande est venue du CCFD-Terre Solidaire, au moment où, se souvient Karol Sachs, «des congrégations voulaient investir dans les pays du Maghreb en étant sûr de ne pas perdre leur capital, celui-ci devant servir à payer des retraites à partir des années 2000. À cette époque, investir au Maroc à partir de la France sans risque de perdre en capital, personne ne savait le faire». Le banquier imagine alors un système de don: en souscrivant à ce FCP, l'épargnant solidaire accepte de reverser au CCFD-Terre Solidaire au minimum la moitié des revenus annuels que lui procurent ses parts. Pour chaque don, il bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de son don, dans la limite de 20% de son revenu imposable. Au final, l'association bénéficiait ainsi «d'argent produit en toute sécurité sur le marché français», tandis que le surplus «s'investissait, donc était dépollué des risques de change, de perte, etc.».



Grâce aux revenus partagés de ce fonds, le CCFD-Terre Solidaire soutient l'activité de sa filiale, la SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement) spécialisée dans l'appui financier et technique à des structures locales d'épargne et de crédit à la micro-entreprise: l'objectif est de promouvoir des initiatives économiques pérennes et de favoriser la mise en place d'un tissu économique et social, facteur de développement durable, dans les pays du Sud.

Depuis sa création, la SIDI a développé des partenariats avec plus de 60 institutions de financement et d'accompagnement de petites entreprises dans plus de trente pays, en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie.

SITES

→ <http://www.ccfid.asso.fr> (rubrique «finance-solidaire») → <http://www.sidi.fr> → <http://www.credit-cooperatif.coop/> (rubrique «particuliers», «nos produits solidaires», «fonds-de-partage», «fcp-faim-et-developpement»)



cas, l'innovation ne surgit pas de nulle part. S'appuyant sur l'exemple du Fonds commun de placement Faim et Développement¹, qui a procuré 24 millions d'euros de dons en 25 ans, il insiste sur le fait qu'«à la base, la demande est venue du client, du besoin». «L'outil n'existe pas, vous le créez, c'est en ça que ce type de banquier a encore des choses à faire», renchérit Caroline Chabot.

De nouveaux critères

Cette importance de la démarche en tant que telle ne doit pas faire oublier, dans l'économie sociale et solidaire en particulier, la nécessité de développer une activité rentable. «Ce qui ne veut pas forcément dire être anti-social ou contre l'écologie ou contre le sociétal!», insiste Jean-Louis Othenin-Girard, qui poursuit: «On essaie de développer des modes de développement



équilibrés: avec la même rigueur que l'on calcule d'un point de vue boursier la création de valeur actionnariale, on peut calculer la création de valeur sociale. Réinsérés, les gens ont une valeur différente. C'est bien de le dire, mais le chiffrer c'est bien plus utile parce qu'en le chiffrant, on peut dire: l'entreprise, dans sa globalité sociale, finalement elle rapporte tant». S'agissant de ces indicateurs d'un nouveau genre, Karol Sachs cite en exemple deux banques: la Tise en Pologne, dont le premier critère dans l'octroi de crédits est le nombre d'emplois maintenus ou créés dans l'entreprise, et la Banque alternative en Suisse, qui propose des crédits moins chers pour la construction de

■ ■ ■

des autres pour être stimulée, orientée, accompagnée. «Notre rôle, affirme Jean-Louis Othenin-Girard, est d'impulser des idées en transversalité, de faire intervenir des experts dans différents domaines et de travailler sur la duplication et le transfert de savoir-faire entre différentes choses qui existent et fonctionnent déjà dans l'économie sociale et solidaire».

Evoquant son expérience,

Karol Sachs explique quant à lui que sa mission, «en tant que banquier solidaire, alternatif ou éthique, est d'être à l'écoute des besoins des innovations sociales, de les accompagner, quitte à innover sur les outils financiers à partir des produits qui existent». Dans tous les

maisons répondant à des normes environnementales strictes. En fin de compte, conclut Jean-Louis Othenin-Girard, «il y a de l'argent et cet argent, si les financiers peuvent l'investir dans des projets proposant une rentabilité économique et une rentabilité sociale, plutôt que dans une activité polluante, eux, du moment que ça rapporte, ils investiront, tout simplement!». Si cela semble aller de soi, chacun sait que tout n'est pas si simple dans la réalité. L'intelligence collective demande un effort permanent de tous pour le bénéfice de chacun et de chacun pour le bénéfice de tous. Les expérimentations qui peuvent s'en réclamer sont encore éparses, mais sans doute plus nombreuses en proportion dans les champs du développement durable et de l'économie solidaire, qui sont une forme de traduction concrète du concept. ■